

COURT OF APPEAL OF
NEW BRUNSWICK



COUR D'APPEL DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

14-15-CA

B E T W E E N :

E N T R E :

K.A.H.

K.A.H.

APPELLANT

APPELANTE

- and -

-et-

MINISTER OF SOCIAL DEVELOPMENT

MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RESPONDENT

INTIMÉE

Motion heard by:
The Honourable Justice Baird

Motion entendue par :
l'honorable juge Baird

Date of hearing:
October 26, 2015

Date de l'audience :
le 26 octobre 2015

Date of decision:
October 26, 2015

Date de la décision :
le 26 octobre 2015

Counsel at hearing:

Avocats à l'audience :

For the appellant:
K.A.H. appeared in person

Pour l'appelante :
K.A.H. a comparu en personne

For the respondent:
Teri Lee Wood

Pour l'intimée :
Teri Lee Wood

DECISION

DÉCISION

Following a status hearing, held pursuant to Rule 62.15.1, it is ordered that the appeal be perfected on or before February 28, 2016, failing which the Registrar shall dismiss the appeal for delay. There is no order of costs.

À la suite de la tenue d'une audience sur l'état de l'instance conformément à la règle 62.15.1, il est ordonné que l'appel soit mis en état au plus tard le 28 février 2016, à défaut de quoi la registraire devra rejeter l'appel pour cause de retard. La Cour n'accorde aucuns dépens.